

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



Rhône

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 JUIN 2020**

Nbre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Votants : 18

Convocation du 9 juin 2020.

L'an deux mil vingt, le 15 juin à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mesdames Caroline BENOIT-GONIN, Véronique BOUCHARD, Karine BOUCHET, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOULIGNEAU, Chani PETIT, Florence RIUS,
Messieurs Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Olivier CHAMBE, Guy COLENT, Philippe DRAIS, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Vincent LABOURIER, Jean-Marie LEYGONIE, Paul ROSSI.

Absents excusés :

Absente : Sylvie DESBOURDELLE

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil ; M.Guy COLENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**2020-36/ DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU TOURISME AU SEIN DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE**

Rapporteur : M.BATALLA

La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle est en charge du tourisme.

Afin de pouvoir travailler avec l'ensemble du territoire deux délégués doivent être désignés par commune.

Monsieur Guy COLENT et monsieur Raymond BERTHAUD ont fait part de leur souhait de candidater.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

➤ d'élire messieurs Guy COLENT et Raymond BERTHAUD comme représentant de la commune pour le tourisme au sein de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.

Pour extrait certifié conforme
Le maire,

Diogène BATALLA

